



DONNEZ DU SENS À VOTRE AVENIR

DOSSIER DE PRESSE



ImpulCera : un projet audacieux, porteur d'alternatives et de valeurs

Le 19 décembre 2008 - SAW-B, plate-forme d'alternatives économiques, lance un appel à projets financé par l'ASE et Cera et intitulé **ImpulCera**. Celui-ci vise à promouvoir et à soutenir l'entrepreneuriat social comme alternative économique.

Un appel à projets pas comme les autres

En tant que média, vous pouvez constater aujourd'hui un intérêt croissant de la population et des politiques pour des problématiques telles que la protection de l'environnement, le renforcement de la cohésion sociale et la réduction des inégalités face à la précarisation qui touche une tranche toujours plus importante de notre société.

L'appel à projets **ImpulCera** s'inscrit directement à la croisée de ces préoccupations contemporaines et vise, au-delà d'un constat, à faire connaître et à développer un champ d'alternatives économiques, porteuses de sens et de valeurs telles que promues par l'économie sociale.

En effet, l'économie sociale¹, à travers les hommes qui la portent, n'a pas attendu que le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises deviennent un argument marketing pour imaginer des modes de gestion respectueux de l'homme et de l'environnement. Si l'économie sociale reste un concept mal connu aujourd'hui, les valeurs qu'elle prône, en plaçant l'homme et l'environnement avant le profit, sont une source d'innovations économiques et sociales dont le potentiel mérite d'être mis en valeur et développé.

Pendant six ans, **ImpulCera** a pour objectifs :

- de promouvoir un entrepreneuriat social ;
- d'accompagner des créateurs d'entreprises qui apporteront (seul ou en groupe) des réponses pertinentes aux défis de notre société.

Concrètement, l'appel à projets offre l'opportunité à toutes les personnes porteuses d'un projet ou d'une idée d'entreprise à forte plus-value sociale d'être soutenues dans leurs démarches. ImpulCera cible particulièrement :

- les étudiants en fin de cycle et les jeunes diplômés ;
- les personnes ayant déjà une expérience professionnelle mais désireuses de se réorienter professionnellement.

ImpulCera permettra aux candidats retenus de :

- recevoir un financement de maximum 5 000€ pour réaliser une étude de faisabilité ;
- recevoir un financement complémentaire de 10 000€ pour lancer leur entreprise innovante ;
- bénéficier d'un suivi personnalisé par SAW-B.

Les lauréats seront désignés, deux fois par an, par un jury composé de professionnels issus des secteurs de l'économie sociale, de l'animation économique, du monde académique et des entreprises.

Toutes les informations concernant l'appel à projets, les modalités de participation et les critères de sélection sont disponibles sur www.impulcera.be

(1) Le concept d'économie sociale est développé à la page 5.

Des entrepreneurs sociaux déjà actifs...

Il n'existe pas de recette miracle pour susciter l'esprit d'entreprise et pour sensibiliser les hommes au développement d'alternatives économiques. Mais nous voulons montrer que, si la route est longue, beaucoup ont relevé le défi et réussi dans des entreprises hors normes. L'économie sociale est dynamique et riche d'objectifs économiques, humains, éthiques qui se combinent pour transformer tous les secteurs d'activités : nouvelles technologies, agriculture, horeca, construction, jardinage, mobilité, services aux personnes, arts et culture, etc.

Vous découvrirez ci-dessous quelques exemples d'entreprises d'économie sociale. N'hésitez pas à nous contacter pour être mis en contact avec ces entrepreneurs ou recevoir d'autres portraits d'entreprises.

Tout l'or du monde est une société coopérative qui se prévaut d'être la première « épicerie - café » équitable à Bruxelles. Ce lieu original associe la vente et la dégustation de près de 500 produits de grande qualité, équitables ou bio, issus des pays du Sud mais aussi des productions du Nord. Mus par un double objectif d'accessibilité des produits éthiques et de sensibilisation à d'autres pratiques, Antoine Suberville et Anne Kennes militent pour un commerce engagé et responsable.

Contact : Anne Kennes – 0486 24 34 00 - www.toutlordumonde.be - Bruxelles

CyCLO est un atelier vélo situé au cœur de Bruxelles. Cette asbl a toutes les apparences d'un magasin de vélos ordinaire mais ce n'est pas une entreprise comme les autres. L'objectif premier de CyCLO est en effet de stimuler l'emploi du vélo et d'encourager le recyclage et la réutilisation des engins, plutôt que de faire du profit.

Contact : Gerben Van Den Abbeele - 02 513 95 55 - www.recyclo.org - Bruxelles

Damnet est spécialisée dans l'installation, l'administration et la maintenance de réseaux et parcs informatiques. Ses forces : un statut de coopérative assurant une dynamique participative de ses collaborateurs, un climat relationnel constructif et une volonté de formation continue contribuant à la satisfaction de tous, travailleurs et clients !

Contact : Jean-François Coutelier - 0497 41 66 22 – www.damnet.be - Namur

Recyclart est établi dans l'ancienne gare de Bruxelles-Chapelle. Cette structure offre la possibilité à 12 chômeurs peu qualifiés de se forger une expérience de 2 ans dans différents domaines : ateliers de construction métallique ou décoration intérieure, menuiserie et horeca. Mais Recyclart est également un projet urbain qui participe à la revalorisation de l'espace public.

Contact : Laurence Jenard – 02 289 00 55 – www.recyclart.be - Bruxelles

Energie 2030 est une société coopérative à responsabilité limitée, créée en 1995 en Communauté germanophone. Active dans les domaines des énergies renouvelables et des économies d'énergie, sa particularité est de compter sur des coopérateurs-investisseurs pour financer ses projets.

Contact : Patrick Kelleter – 087 63 26 66 – www.energie2030.com - Raeren

Cannelle est une entreprise composée de professionnels de la restauration travaillant sur deux axes : un service horeca et la gestion d'une cafétéria. Elle offre un service de qualité tout en permettant à 12 personnes fragilisées de trouver une place sur le marché de l'emploi et de se reconstruire un statut social.

Contact : Pascale Desrumaux - 02 250 35 66 – www.cannelle.be - Bruxelles

Défi + est une société à finalité sociale innovante qui développe une mission d'insertion socio-professionnelle d'un public peu qualifié et fragilisé à travers une large gamme de services aux entreprises et aux particuliers : de l'entretien divers aux services administratifs en

passant par le jardinage ou la livraison. Leur innovation : mutualiser les besoins des entreprises pour lesquelles le volume d'activité est trop faible ou même incertain, ceci dans le but de créer au sein de Défi + des emplois temps plein.

Contact : Marcel Ledoux – 0477 62 28 96 - www.defiplus.be – Tournai et Mouscron

ADMR – Aide à Domicile en Milieu Rural - est une entreprise sociale d'utilité publique qui a pour objectif le bien-être de la personne à travers un service d'aide à domicile et de titres-services. ADMR, actif en milieu rural wallon, articule une politique sociale et une politique de personnel permettant d'assurer un service de qualité dans le respect de chacun.

Contact : Marie Claire Sepulchre – 082 61 18 12 - www.admr.be – Namur (siège social)

L'économie sociale

Un bref historique

L'économie sociale est loin d'être un concept nouveau. C'est au XIXe siècle qu'apparaissent des initiatives pionnières de type coopératif et mutualiste dans les pays occidentaux, tant dans les milieux laïcs que chrétiens et socialistes (coopératives de production ou de consommation, caisses de solidarité, etc.). Le concept d'économie sociale commence à apparaître et couvre à cette époque trois types d'activité se basant sur trois grands principes.

Les 3 types d'activités étaient celles qui tendent à procurer un revenu plus élevé pour une moindre peine, celles qui tendent à protéger l'individu contre les risques sociaux et celles qui tendent à sauvegarder l'indépendance économique.

Les 3 grands principes étaient la liberté d'adhésion (principe de " la porte ouverte "), la gestion démocratique (un homme – une voix, des dirigeants élus et contrôlés), la primauté de l'homme sur le capital et l'impartageabilité des réserves.

Face aux problèmes sociaux majeurs des années '60 et '70 (chômage, pauvreté accrue, etc.), le secteur de l'économie sociale va connaître un nouveau souffle. De nombreuses initiatives voient le jour comme les ateliers protégés (futurs entreprises de travail adapté), les entreprises de formation par le travail, les maisons médicales, les coopératives de production, les organismes de finances solidaires, etc.

Dans les années qui suivent, nombre de ces entreprises vont se battre pour, petit à petit, obtenir une reconnaissance par l'Etat des plus-values sociales qu'elles apportent au travers de leurs activités. Des nombreux cadres légaux qui établissent l'agrément de ces entreprises vont être développés.

L'économie sociale a pour caractéristique d'être souvent portée non pas par un seul individu mais par un collectif. Ce sont des hommes et des femmes qui cherchent, ensemble, à offrir une réponse à des besoins avérés de notre société au travers d'une activité économique. L'entrepreneuriat social est donc souvent un entrepreneuriat collectif.

La définition

Les projets retenus dans le cadre d'ImpulCera doivent s'inscrire dans le champ de l'économie sociale telle que définie dans le décret du 19 novembre 2008 relatif à l'économie sociale. Il pose la définition suivante : « L'économie sociale est un secteur composé d'entreprises qui développent des activités économiques, mais leur finalité est de générer une plus-value au bénéfice de la collectivité et de la cohésion sociale. Quatre principes précis en déterminent le périmètre. Pour être bien compris, ces principes doivent être compris comme cumulatifs et comme des principes éthiques vers lesquels les organisations d'économie sociale doivent tendre :

- 1 Finalité de service à la collectivité ou aux membres plutôt que finalité de profit
- 2 Autonomie de gestion
- 3 Processus de décision démocratique
- 4 Primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus »

L'économie sociale se distingue du secteur non-marchand² sur deux plans : d'une part, il rassemble des organisations de la sphère publique. D'autre part, il exclut les entités appartenant à l'économie sociale qui produisent des biens et services individuels et dont les ressources proviennent quasi exclusivement de la vente sur le marché³.

Une nécessité face aux enjeux d'aujourd'hui

La crise économique et sociale que nous connaissons actuellement rend plus nécessaire que jamais l'invention de nouveaux modèles économiques. C'est sur le terrain que s'élaborent des solutions pragmatiques et efficaces, imaginées par des individus décidés à changer les choses.

Les alternatives économiques façonnées au quotidien par les entrepreneurs sociaux démontrent qu'une autre économie existe déjà. Une économie centrée sur l'humain, sur les besoins des gens, et dont le but ne consiste pas à générer du profit pour lui-même mais bien à le réinvestir dans les finalités de l'entreprise ou au service de la collectivité : pour l'emploi, la solidarité locale, la protection de l'environnement, ... Une économie qui, loin de provoquer des dégâts environnementaux et sociaux à court terme, construit des solutions durables et bénéfiques pour le plus grand nombre.

Les entrepreneurs sociaux développent des alternatives économiques qui renouvellent les modes de gestion de l'entreprise et mettent en pratique les principes qui les animent : finalité de services aux membres et à la collectivité plutôt que de profit, autonomie de gestion, gestion démocratique et primauté du travail et des personnes sur le capital dans la répartition des revenus.

Ces entreprises déploient leurs activités dans de nombreux secteurs, tels le recyclage et la valorisation de déchets, l'horeca, le tourisme, l'imprimerie, l'agro-alimentaire, les services de proximité, la formation, les nouvelles technologies, le commerce équitable, la finance éthique, la production d'énergies renouvelables, les échanges Nord-Sud, etc.

Les entreprises d'économie sociale produisent de la richesse pour la mettre au service de l'intérêt général. Elles (re)mettent l'économie au service de l'homme et recentrent le débat sur l'organisation et les finalités de nos systèmes économiques. Il ne s'agit pas tant d'idéaliser l'économie sociale comme solution miracle mais de la valoriser comme composante essentielle d'un pluralisme économique où différentes sphères coexistent et se complètent. L'économie sociale assume en quelque sorte « une double mission de rattrapage et d'anticipation »⁴. Rattrapage parce qu'une partie des acteurs de l'économie sociale développent des solutions qui permettent de contrer les effets pervers générés par les règles capitalistes (délocalisations, chômage, inégalités croissantes, etc.). Mais aussi anticipation parce que l'économie sociale se caractérise aussi historiquement par une dynamique d'innovation et de prospection. Elle se construit au regard des grands enjeux et des besoins non satisfaits de la société. Elle a notamment été pionnière dans des secteurs comme celui de la petite enfance, de l'insertion socio professionnelle, des activités de recyclage, de la finance éthique, etc.

(2) Le secteur non-marchand peut être défini comme « l'ensemble des organisations animées d'une finalité non lucrative et qui cherchent à financer leur production autrement que par la vente à un prix couvrant le coût de production », De Ville, C., Marée, M. et al.[2001].

(3) "L'économie sociale, un troisième secteur à appréhender", Sybille Mertens. S. Mertens est économiste, chargée de recherche au Centre d'Economie Sociale de l'Université de Liège et maître-assistante à HEC. Plusieurs articles sur l'économie sociale, ses frontières, ses acteurs, etc. sont disponibles sur le site www.econosoc.be.

(4) « L'économie sociale : assurer une double mission de rattrapage et d'anticipation », Defourny J., directeur du centre d'économie sociale de l'université de Liège, 2006, p.90. Cet article est disponible sur http://www.ces-ulg.be/fileadmin/ces-files/pdfs/Publications/2006/Defourny_J._2006_Economie_sociale_rattrapage_et_anticipation.pdf

Types d'entreprises actives aujourd'hui

Concrètement, les entreprises d'économie sociale peuvent prendre différents statuts juridiques : ASBL, société coopérative, société à finalité sociale, fondation, etc.

Toutes les ASBL et coopératives ne font toutefois pas partie du secteur de l'économie sociale. Seules les ASBL à pertinence économique (production de biens et de services) en font partie. De plus, tout comme les coopératives et toutes autres entreprises, elles doivent respecter les quatre principes énoncés dans la définition ci-dessus.

En fonction de la finalité sociale qu'elles poursuivent, certaines d'entre elles possèdent un agrément. Celui-ci marque le passage d'un contrat entre l'entreprise d'une part et les pouvoirs publics d'autre part. Les entreprises d'économie sociale remplissent une mission que lui confie l'Etat en échange de laquelle elles reçoivent une rémunération (subsides). Ces agréments s'étendent souvent sur plusieurs années.

Les principaux agréments des entreprises d'économie sociale sont les suivants :

- Entreprises et ateliers de formation par le travail (EFT),
- Entreprises d'insertion (EI),
- Coopératives d'activités,
- Initiatives de développement de l'emploi dans les services de proximité à finalité sociale (IDESS),
- Entreprises de travail adapté,
- Agences-conseil,
- Initiatives locales de développement de l'emploi,

En dehors des entreprises agréées, il existe bien entendu un nombre important d'entreprises qui respectent les 4 principes de l'économie sociale et qui sont donc considérées comme appartenant au secteur. Il s'agit par exemple des maisons médicales, des coopératives de production et de consommation, de certains services de proximité, etc.

Le poids économique

Evaluation CES⁵ de l'emploi dans l'économie sociale belge: 570 137 travailleurs, soit 16.5% de l'emploi salarié en 2003.

Si on souhaite adopter une vision plus restrictive de l'économie sociale en excluant les hôpitaux privés sans but de lucre et les établissements scolaires du réseau libre (ce qui n'est pas fait en général pour les autres pays), le nombre de travailleurs salariés en économie sociale comptabilisés par le CES s'élève alors à 269 314, soit 7.8% de l'emploi salarié en 2003.

Emploi salarié en nombre de travailleurs	CES	CES (écoles du réseau libre et hôpitaux exclus)
Associations	550 523	249 700
Fondations		
Mutuelles	12 864	12 864
Coopératives	6750	6750
Total économie sociale	570 137	269 314
En % de l'emploi salarié en Belgique	16.5%	7.8%

(5) MAREE Michel, Chargé de recherches, HEC-ULg, Centre d'Economie Sociale Les événements prévus ImpulCera 2008-2014

Les événements prévus

Un événement de lancement et un point presse seront organisés le 19 décembre 2008 à Liège.

Des **workshops** annuels sont prévus, rassemblant une fois par an des étudiants et jeunes diplômés pour un échange autour de l'entrepreneuriat social. Des personnes impliquées dans l'économie sociale alimenteront les débats et susciteront les idées.

Deux **forums** de l'innovation durables et solidaires rassemblant les porteurs de projets sélectionnés, des jeunes diplômés, des entrepreneurs actifs et des acteurs de l'animation économique (services privés, publics et para-publics) seront également organisés.

Un **relais** dans la presse généraliste et spécialisée sera développé de même qu'auprès de partenaires de communication :

- membres de SAW-B, Cera et l'ASE
- clubs d'entrepreneurs universitaires
- associations d'anciens étudiants
- centres d'information et d'orientation

Les acteurs

ImpulCera est financé par deux acteurs majeurs du paysage économique et social :



L'économie sociale est identifiée comme une compétence à part au niveau du gouvernement wallon qui, en votant le décret du 19 novembre 2008, a consacré et organisé ses missions. A travers l'Agence de stimulation économique (ASE), le gouvernement wallon entend dynamiser le secteur de l'économie sociale, en permettant l'émergence de projets innovants.



L'agence de stimulation économique (ASE) a été créée par le Gouvernement wallon pour jouer un rôle de coupole de l'animation économique en Wallonie. Elle a pour mission de structurer et coordonner un ensemble d'outils et de services destinés aux porteurs de projets et aux chefs d'entreprises afin de les sensibiliser à la création d'activités économiques en Wallonie et de les accompagner tout au long de la ligne de vie de leur entreprise.



Cera est un groupe financier coopératif guidé par une double finalité financière et sociale. Dans le cadre d'un mécénat coopératif avec une plus-value sociale, Cera soutient des centaines de projets en Belgique, qui doivent répondre à des besoins sociaux réels et déboucher, à terme, sur des effets durables pour la société. En finançant ImpulCera, Cera entend partager son dynamisme et sa vision d'un monde solidaire avec une nouvelle génération d'entrepreneurs.

ImpulCera est mis en œuvre par :



SAW-B (Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises) fédère en Wallonie et à Bruxelles plus de 100 membres représentant plus de 15.000 travailleurs issus de tous les horizons de l'économie sociale. Les entreprises qu'elle défend proposent des réponses concrètes et innovantes aux enjeux de notre société et développent des emplois de qualité. Les actions de SAW-B visent notamment l'émergence d'une dynamique d'entrepreneuriat social et de nouvelles structures d'économie sociale à travers un service d'accompagnement personnalisé au sein de son agence-conseil.

N'hésitez pas à nous contacter pour

- Recevoir des informations complémentaires sur l'entrepreneuriat social,
- Être mis en contact avec des entrepreneurs,
- Recevoir du matériel d'information comme des capsules vidéo, des témoignages écrits, des photos, des affiches, des dépliants,...

Contact Presse

Marie-Caroline COLLARD – Directrice de SAW-B
0478 53 10 49 • mc.collard@saw-b.be

Véronique HUENS – Coordinatrice éducation permanente
0486 72 06 42 • v.huens@saw-b.be